

VAL DE SOMME

## Les communes ont été dotées de lames de déneigement

Un plan hivernal a été mis en place par la communauté de communes avec le Département et les cantons et communautés de communes voisines.



Dix lames ont été achetées par la communauté de communes et mises à disposition de prestataires sur des secteurs définis.

À l'origine, il y a la volonté du conseil général est de désenclaver les communes par au moins une route départementale lors d'une situation exceptionnelle.

Au cours de l'épisode neigeux de décembre 2010, qui a pris de cours tous les services d'entretien des routes, les maires n'ont pas eu un rôle facile. Ils ont dû souvent faire face avec les moyens du bord au dégagement des voies communales et souffert d'un manque d'information.

Fort de l'expérience acquise et pour palier au manque d'anticipation de tels phénomènes météorologiques exceptionnels constatés l'an dernier, les élus de la communauté de communes ont décidé la mise en place pour les hivers à venir d'un plan hivernal qui s'appuiera sur l'équipement de 10 lames de déneigement réparties sur le territoire communautaire.

### Pouvoir rejoindre les départementales

« L'idée maîtresse de ce plan de déneigement et de désenclaver chaque commune en choisissant de débayer les routes les plus adaptées et de pouvoir rejoindre au moins une route départementale en situation exceptionnelle » explique Didier Rebillot du service aménagement urbain de la communauté

« L'idée de ce plan : désenclaver chaque commune en débayer les routes les plus adaptées »

Didier Rebillot

de communes.

Pour permettre une cohérence avec les services du conseil général et pour harmoniser le service hivernal d'un canton à l'autre et d'une communauté de communes à l'autre, une réunion d'information sur le service hivernal a été organisée dès le 20 octobre dans les locaux de la communauté de communes du Val de Somme.

Participaient à cette réunion les services concernés du conseil général, les conseillers généraux des cantons de Corbie et de Bray et des représentants de la communauté de communes du Pays du Coquelicot et de la communauté de communes du Val de Somme.

Dix prestataires ont été choisis et ils ont signé une convention de déneigement avec la communauté de communes du Val de Somme fixant pour chacun les routes à déneiger et les tarifs horaires d'exécution du déneigement.

Ils sont venus à Corbie lundi dernier prendre possession d'une

### À SAVOIR

#### Les prestataires de chaque secteur

- M. Pourchez pour Warloy-Baillon.
- M. Marcille pour Heilly, Lahoussoye, Franvillers, Bonnay.
- M. Gressot pour Ribemont-sur-Ancre, Méricourt-sur-Somme, Treux.
- M. Flourey pour Vaux-sur-Somme, Vaire-sous-Corbie, Sailly-le-Sec, Sailly-Laurette.
- M. Decerisy pour Le Hamel.
- M. Tinencourt pour Cerisy, Morcourt, Chipilly.
- M. Dehurtevent pour Lamotte-Warfusée, Marcelcave.
- M. Blootacker pour Villers-Bretonneux.
- M. Weber pour Gentelles, Cachy.
- M. Dumont pour Lamotte-Brébière, Bussy-lès-Daours, Vecquemont, Daours.
- M. Petit pour Hamelet, Fouilloy.

lame de déneigement. « Si les conditions atmosphériques l'exigent, les entreprises qui sont dotées d'un chargeur articulé seront sollicitées aussi et rémunérées pour renforcer le dispositif » précise Didier Rebillot. L'hiver peut commencer.

De notre correspondant  
DENIS DEMARCY